

03

Allier

caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



## Bulletin d'adhésion au CAUE de l'Allier

### Collège partenaires et associations

Madame, Monsieur,

Vous avez fait appel au CAUE pour des conseils concernant votre projet personnel. Nous espérons que vous avez été satisfaits de l'apport technique dont vous avez bénéficié.

Savez-vous que vous pouvez adhérer à notre association ?

En adhérant au CAUE vous soutenez nos actions à l'échelle départementale et devenez membre d'un réseau d'échanges sur le cadre de vie.

En votre qualité d'adhérent,

- vous serez invité à participer à la vie du CAUE de l'Allier. **Membre de notre Assemblée Générale**, vous participerez au vote du budget et à la programmation annuelle de l'ensemble de nos actions,
- vous pourrez consulter, à volonté, notre **documentation** et service de recherche d'informations,
- vous serez régulièrement **convié à nos différentes manifestations** (conférences, portes ouvertes, ateliers),
- vous pourrez, si vous le souhaitez, **vivre votre intérêt pour l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement** en participant aux débats et réflexions menés sur le territoire de l'Allier,
- vous soutiendrez nos diverses actions.

Vous remerciant par avance pour votre soutien,

Madame Anne-Claire BERR  
Directrice du CAUE de l'Allier

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »  
Loi n° 77-2 du 3 Janvier 1977 sur l'Architecture

Nom / Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Adhère au CAUE de l'Allier pour l'année et verse la somme de 120,00 €  
(par chèque à l'ordre du CAUE de l'Allier)

Date et signature

27 rue de Villars - 03000 Moulins

Tél : 04 70 20 11 00 - contact@caue03.fr

[www.caue03.com](http://www.caue03.com)